



MARJOLAINE KAZOUIT-SÉGUY  
CHARGÉE DE MISSION SPORT  
SANTÉ NATIONALE DE LA FSCF



BERTRAND ROUSSEAU  
MÉDECIN, MEMBRE DU  
COMITÉ DIRECTEUR DE LA FSCF

## INTERVIEW

### « Nombre de fédérations affinitaires sont facilement rentrées dans le sport-santé car cela correspondait à leur ADN »

**L**a Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) œuvre depuis 1898 pour l'épanouissement de chacun grâce à ses actions pour le sport et la culture. Promouvoir la santé, le bien-être et la solidarité constitue la vocation de la fédération et le sport, outil de santé, est ainsi inscrit au cœur de la fédération depuis des décennies. C'est tout naturellement qu'elle est aujourd'hui actrice de l'essor du sport-santé: tour d'horizon de ses actions et projection vers l'avenir.

#### Quelles sont les activités, dites « sport-santé » mises en place au sein de la FSCF ?

Toutes nos activités sont concernées puisque nous sommes une fédération multi-activités sportives et culturelles et que notre programme santé Atoutform' poursuit trois objectifs: la prévention primaire distillée par nos animateurs lors des activités, par

des défis ponctuels autour de la notion de déplacements actifs et la prévention tertiaire par l'adaptation de toutes nos activités aux problématiques d'incapacité des personnes. Toutes nos activités sont liées au thème du sport-santé.

Pour tendre à ces objectifs, il existe trois thématiques au sein de notre programme santé Atoutform'. Tout d'abord, la thématique Atout+, qui propose des actions de prévention lors de nos évènements, compétitions, formations et au sein des activités. Ensuite, la thématique Form+, qui est notre réponse au sport sur ordonnance, c'est-à-dire l'adaptation de nos activités pour tous les publics porteurs de limitations fonctionnelles et pas seulement pour les personnes en affection longue durée. Enfin, la thématique Bouge+, qui englobe nos actions en faveur de la lutte contre la sédentarité.

Il est important de préciser que les activités à la FSCF ne sont pas un objectif en soi. Nous proposons plutôt des outils au service de l'épanouissement de l'être humain. En conséquence, toutes nos activités se doivent d'être sport-santé afin de permettre à nos adhérents de préserver leur intégrité physique et morale et ainsi rester en bonne santé. Dans cette conception, nous proposons également des activités culturelles: danse, théâtre, chant/chorale, etc.

#### Quel est l'intérêt pour la FSCF de proposer des activités Sport-Santé ?

Nous voyons le sport-santé plus largement que le sport sur ordonnance. De fait, proposer du sport-santé c'est honorer notre mission de service public et concrétiser, grâce à un programme santé, notre raison d'être: le sport pour tous est vecteur de santé et de bien-être. ●●●

## ●●● Démarchez-vous des structures qui proposent du sport-santé afin de les inciter à rejoindre la FSCF ou développez-vous uniquement des activités sport-santé au sein de vos clubs ?

Aujourd'hui, nous attirons de nouvelles associations autour des activités physiques adaptées, autour de la thématique Form+, parce que notre programme santé rayonne et se fait connaître. À l'origine, Atoutform' est né comme un outil de développement interne et l'idée n'était pas de faire un produit pour l'externe. En interne, nous avons une démarche de visite de nos associations pour leur présenter le programme santé Atoutform' comme une nouvelle offre pour leurs membres. Il s'agit d'abord d'un objet de développement des associations déjà affiliées grâce au sport-santé, qui ensuite attire des associations externes.

### Que représente le sport-santé dans le budget de la fédération, des instances déconcentrées et des clubs ?

Le sport-santé représente 2% du budget national fédéral, soit un montant de près de 80 000 euros. Ces 2% traduisent le façonnage et l'actualisation du programme dans son contenu et dans sa forme (outils

Le sport-santé représente  
2 % du budget national fédéral,  
soit un montant de près de

**80 000 euros.**

de promotion, de contractualisation), mais également le temps de pilotage, le soutien des territoires régionaux et le fonctionnement de notre commission nationale santé (commission médicale et commission d'experts santé). Nos structures territoriales, c'est-à-dire nos comités régionaux et nos comités départementaux, sont indépendants juridiquement et économiquement. De fait, ils s'emparent de la thématique à leur manière : il y a des comités où elle va représenter quasiment 40% du budget et des comités qui s'investissent peu. Dans les clubs, qui sont libres de mettre en place nos thématiques, nous avons un format commun qui consiste en un investissement de base suivi d'une période de deux ou trois ans avant que les activités ne soient rémunératrices. Sur cette période, ce sont les autres activités bénéficiaires qui vont financer la mise en place de ce projet. Nos associations sont poussées à ouvrir ces activités même s'il y a peu de personnes car ce sont des activités dans lesquelles les personnes, souvent en besoin de confiance, arrivent très progressivement. La communication se fait majoritairement par bouche-à-oreille et, bien souvent, ces activités sont à perte au démarrage.

### Comment se finance le sport-santé ?

Au niveau fédéral, notre programme est exclusivement autofinancé par prélèvement sur les recettes directes. Au niveau des comités territoriaux, il existe des financements sous forme de subventions publiques à l'échelle départementale ou régionale (conseil départemental, conseil régional, CNDS, ARS). Ce sont des sommes qui, en général, représentent 20% du budget alloué

au sport-santé mais c'est très différent selon le territoire. Tout le reste du financement est pris sur des fonds propres de la structure. Au niveau des associations, il n'y a quasiment jamais de financement public, mais il arrive, de façon ponctuelle, qu'il y ait des financements privés.

Pour l'usager, le coût va varier selon la localisation, selon les frais de fonctionnement de la structure qui accueille et selon le type d'encadrant : éducateur en activités physiques adaptées, éducateur sportif, animateur fédéral. Il y a des associations qui proposent des cotisations à 30 euros par an mais d'autres associations (par exemple, en plein centre de Lyon) peuvent en proposer à 300 euros. Ces dernières ont des problématiques logistiques et économiques (disponibilité des locaux, emploi d'un éducateur qualifié, etc.) qui impactent directement le montant de la cotisation pour le pratiquant. Au niveau de la licence fédérale, le coût varie de 16 à 32 euros, répartis entre la fédération et les instances territoriales.

### Avez-vous connaissance de prises en charge financières, totales ou partielles, par des acteurs extérieurs (collectivités, mutuelles, etc.) ?

Pour la thématique Form+, des personnes peuvent être prises en charge, notamment par des mutuelles (MAIF, MGEN) ou par des réseaux sport-santé. Pour la thématique Bouge+, nous mettons en place des programmes variés sur la base de réponses à appels à projets. Ils sont souvent gratuits pour les bénéficiaires et les financeurs sont généralement la CARSAT ou la conférence des financeurs pour les publics seniors, et



les collectivités pour les publics jeunes ou en sédentarité sur une tranche d'âge théoriquement active. Concernant la thématique Atout+ qui aborde la prévention primaire pour tous, aucun financement n'existe à ce jour.

**Quelle est la place du sport-santé au sein des fédérations sportives, et en particulier les fédérations affinitaires ?**

Pour les fédérations délégataires, les objectifs sont la compétition, le haut niveau et les médailles. Certaines se sont emparées du sujet car cela les intéresse (tennis, athlétisme, etc.) et elles ont mis en place des programmes bien structurés. En revanche, d'autres fédérations délégataires se sentent

vraisemblablement moins impliquées. Pour les fédérations affinitaires c'est souvent leur cœur de métier et c'est quelque chose d'assez naturel. Nous avons ainsi fait du sport-santé pendant des années sans trop le savoir. Je pense que nombre de fédérations affinitaires (UFOLEP, FSGT...) sont facilement rentrées dans le sport-santé car cela correspondait à leur ADN, comme chez nous.

**Quels sont vos concurrents dans le domaine du sport santé? Quelles relations entretenez-vous avec eux ?**

Nous sommes essentiellement concurrents du monde marchand qui propose (pour un prix souvent élevé) tout ce que peuvent

proposer les fédérations, car ses structures ont la capacité économique de diversifier leurs offres. Il n'y a pas vraiment de concurrence entre les fédérations, il y a une volonté de s'inscrire en complémentarité, de bien comprendre la cible qui est la nôtre. Notre cible c'est vraiment la personne au cœur de son quartier pour essayer d'être le plus proche de chez elle, dans une démarche globale: c'est cela qui nous différencie des autres fédérations, olympiques en particulier.

**Quelles sont vos relations avec les acteurs territoriaux institutionnels ?**

À la fédération, nous n'avons pas de relations avec les acteurs institutionnels ●●●



●●● territoriaux, mais les comités régionaux et départementaux tissent des liens avec leurs territoires. Très souvent ce sont des liens qui existaient déjà, et il s'agit de les embellir avec cette nouvelle thématique du sport-santé pour éventuellement mettre en place des collaborations spécifiques. Le ministère, l'ARS, le conseil régional, le conseil départemental, les municipalités, les CREPS, etc., tout le monde essaye de coopérer pour développer des programmes sport-santé. Notre commission nationale santé est en train de déceler qu'il y a vraiment un besoin de bien comprendre l'organisation mise en place au niveau territorial, notamment dans le sport sur ordonnance : Qui fait quoi ? Quels sont les processus existants ? C'est important que nos structures se fassent identifier car jusqu'à présent, ce sont des relations personnelles plutôt que des présentations officielles dans les institutions qui font la différence.

#### **Quel est votre regard sur l'évolution de votre offre sport-santé ?**

Dans notre développement interne, nous souhaitons intégrer le sport-santé dans toutes nos associations, pour tous les publics, qu'ils soient en bonne santé ou en fragilité de santé. Nous avons maintenant un programme qui est complet entre les activités et la formation. Il faut le développer.

#### **Quel est votre regard sur l'avenir du sport-santé ?**

Le paysage sport-santé n'est pas encore vraiment défini : quels sont les circuits ? Comment les pratiquants vont aller chez le médecin, vont être pris en charge, vont

avoir une prescription ? Comment vont-ils être accueillis par les associations ? Est-ce qu'il y a des aides ? L'évolution du sport-santé va être très dépendante des programmes de sport-santé régionaux et de la façon de les mettre en place. La première piste consisterait à avoir des circuits complexes, chers et pour peu de personnes. La seconde piste, reposerait sur des circuits le plus simple possible, coûtant le moins cher possible et permettant de prendre en charge le plus de gens possible à proximité de leurs domiciles. Nous essayons de tendre vers la deuxième solution mais il est actuellement impossible de dire quelle piste va être mise en place.

Aussi, nous constatons qu'il y a une offre vraiment très riche sur le territoire malgré une concentration très forte en urbain et un déficit d'investissement en rural. Dans ce milieu, il est très difficile pour les bénéficiaires et le monde sanitaire d'identifier les offres. Ainsi, l'orientation des personnes n'est pas efficiente et mériterait un investissement important pour créer et faire monter en puissance des structures locales à l'échelle des villes, des quartiers pour clarifier les choses. On a tardé à tendre vers le sport-santé en France, si bien que les professionnels se sont inspirés de beaucoup de choses qui se faisaient ailleurs, créant une multiplication des savoir-faire. De la même façon qu'il existe des parcours coordonnés de santé en ville, dans le parcours de santé des personnes, nous trouvons qu'il devrait exister un parcours coordonné sport-santé en ville composé de tous les acteurs ayant chacun une mission bien spécifique. ■



© sylvain